

Décision

Générale

colonial

Décision n° 381 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 381

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 mars 1963

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro
31 mars 1963

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels du soldat Cabaret Roland, décédé à Djibouti le 2 janvier 1963 et se trouvant actuellement au dépositaire de cette ville, seront transférés au cimetière de Joue-l'Abbé (Sarthe). Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge du Budget de l'Etat (Section Air), déplacement hors abonnement 32.93, article 1er).